



## DOSSIER D'INSCRIPTION ECOLE D'OSTHOFFEN

---

Pour préinscrire votre enfant à l'école (enfants nés en 2023 et les enfants nouveaux arrivants sur la commune), rendez-vous à la mairie d'Osthoffen **avec les documents suivants avant le 30 avril** :

- le livret de famille,
- la carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- les cartes d'identités des parents,
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- la fiche de renseignements complétée se trouvant en annexe de ce document.

**La mairie vous délivre un certificat d'inscription.**

**Il faut ensuite prendre contact avec la Directrice de l'école d'Osthoffen par mail [ce.0671021w@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671021w@ac-strasbourg.fr).**

L'inscription de votre enfant sera validée par la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- de la fiche de renseignements complétée se trouvant en annexe de ce document

**L'inscription doit être faite au plus tard au mois d'avril précédant la rentrée scolaire.**

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année. De plus, il n'y a pas lieu de réinscrire votre enfant lors du passage de la maternelle à l'élémentaire.